

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid-19 : avez-vous droit à une aide sociale ?

Le SPP Intégration sociale octroie une aide aux personnes touchées de plein fouet par la crise et qui éprouvent des difficultés sociales et/ou financières.

Le CPAS de La Louvière peut vous aider !

Pour qui ?

Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires d'un revenu d'intégration.

Elle s'adresse à toute personne qui subit les conséquences de la crise du Covid-19.

A cause du Covid-19,

- vous ne pouvez plus payer votre loyer ?
- vous ne pouvez plus payer vos factures d'hôpital, de médicaments et de médecin ?
- vous ne pouvez pas payer les frais scolaires ou les activités extra-scolaires de vos enfants ?
- vous n'avez plus d'argent pour acheter des lunettes ou lentilles ?
- vous ne parvenez plus à payer vos factures d'énergie et d'eau ?
- vous devez faire face à des dépenses supplémentaires ?
- vous avez perdu votre job d'étudiant ?

En ces temps difficiles, vous n'êtes pas seul(e). Des solutions existent.

Toute demande d'aide fera l'objet d'une enquête sociale afin de trouver une solution personnalisée.

Comment ?

En vous adressant au CPAS de La Louvière.

Un(e) travailleur(euse) social(e) vous recevra et analysera avec vous votre situation afin de tout mettre en oeuvre pour vous soutenir.

Info et premier contact :

064/885 212

064/885 200

064/885 245

Contact Presse : Karine Bailly du service Social du CPAS au 064/885 101 ou 064/885 102

Le service communication